ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

Nº CL87

présenté par M. Laabid

ARTICLE 4

Substituer au mot :	
« sixième »	
le mot :	
« vingt-deuxième ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement à pour but de permettre l'entrée en vigueur de la présente loi organique le vingtdeuxième mois suivant sa publication